

CONSEIL MUNICIPAL COMMUNE DE FRESNES

COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU *Vendredi 20 février 2015* *à 20h30*

Séance du 20 février 2015

L'an deux mille quinze, le vingt du mois de février

Le Conseil Municipal de FRESNES, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DYÉ Jean-Marie, Maire.

Date de convocation : 16 février 2015

Date d'affichage : 16 février 2015

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de votants : 15

Présents : MM DYÉ Jean-Marie, AUDIANNE Marie-Claude, CHARLUTEAU Grégory, RILLET Patricia, DEPOND Jean-Marie, CHARTRAIN Daniel, FOINARD Corine, MONTARU Jean-Pierre, FOLLET Mireille, PRIoux Sébastien, GASTOUT Sandrine, HOMET Céline, GAUTIER Patrick, BENOIST Béatrice et BOIS pierre.

Absents excusés :

Monsieur DEPOND Jean-Marie a été nommé secrétaire de séance.

Après approbation du compte rendu du 13 février 2015, passage à l'ordre du jour.

Avant de commencer l'ordre du jour, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la subvention DSR pour 2015 concernant le projet de travaux d'aménagement de sécurité Rue de la Bièvre et Rue du Vert Bois n'est pas forcément acquise. Le dossier sera donc étudié en fonction de la décision.

Il demande également au Conseil Municipal de parler en même temps que la question n°3 sur l'enfouissement des réseaux Rue de Chitenay de l'engagement de la consultation des entreprises pour les travaux de voirie Rue du Bois de Mont et Rue de Fougères. Le Conseil Municipal est d'accord rajouter ce point à l'ordre du jour.

CONSTITUTION DES MEMBRES TITULAIRES ET SUPPLEANTS DE LA COMMISSION IMPÔT

Après avoir rappelé les dispositions relatives à la nomination des membres de cette commission transmises par la direction Générale des Impôts de Loir et Cher ; à savoir « *cette commission, outre le Maire – ou l'Adjoint délégué – qui en assure la présidence, comprend six commissaires. Les six commissaires titulaires ainsi que les six commissaires suppléants sont désignés par mes soins (direction des Services Fiscaux de Loir et Cher) sur une liste de contribuables, en nombre double,*

dressée par le Conseil Municipal. Cette liste de présentation comporte donc douze noms pour les commissaires titulaires et douze noms pour les commissaires suppléants ».

Ont donc été nommés, pour proposition :

Liste unique de proposition de commissaires titulaires : MM GAUTIER Patrick, GASTOUT Sandrine, DEPOND Jean-Marie, RILLET Patricia, PRIOUX Sébastien, HOMET Céline, FOLLET Mireille, MONTARU Jean-Pierre, BOIS Pierre, FOINARD Corine

Hors Commune : GERMAIN Jean-Marc, DEPOND Franck

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique de proposition de commissaires titulaires obtient les 12 sièges.

Liste unique de proposition de commissaires suppléants : MM SAINT MICHEL Sophie, DE WEDUWE Willy, PLACE Cyril, CHARTRAIN Nadia, COLLIN Michel, RIVIERE Jean-Luc, BONNET Thierry, JULIEN Emmanuel, MARSAULT Joël, CHAMPEAUX Jacky

Hors commune : DYÉ Pierre-Yves, PRIEUR Jacques

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique de proposition de commissaires suppléants obtient les 12 sièges.

La Liste de proposition de commissaires pour la Commission Communale des Impôts Directs se compose ainsi :

Les titulaires : MM GAUTIER Patrick, GASTOUT Sandrine, DEPOND Jean-Marie, RILLET Patricia, PRIOUX Sébastien, HOMET Céline, FOLLET Mireille, MONTARU Jean-Pierre, BOIS Pierre, FOINARD Corine

Hors Commune : GERMAIN Jean-Marc, DEPOND Franck

Les suppléants : MM SAINT MICHEL Sophie, DE WEDUWE Willy, PLACE Cyril, CHARTRAIN Nadia, COLLIN Michel, RIVIERE Jean-Luc, BONNET Thierry, JULIEN Emmanuel, MARSAULT Joël, CHAMPEAUX Jacky

Hors commune : DYÉ Pierre-Yves, PRIEUR Jacques

CREATION DES COMITES CONSULTATIFS COMMUNAUX ET VOTE DU NOMBRE DE MEMBRES PROPOSÉS DANS CHACUN D'EUX

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la nécessité de renouveler les membres des comités consultatifs communaux suite au renouvellement du Conseil Municipal. Il propose à cet effet la création de 12 comités avec le nombre de membres pour chaque comme suit :

- Création de 12 comités :

- Bâtiments Communaux : 7 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Voirie Communale, Chemins ruraux, Réseaux Pluviaux, Busages et fossés d'assainissement d'intérêt collectif : 7 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Affaires scolaires et Périscolaires, Garderie : 7 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Urbanisme : 7 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil

- Environnement et Aménagement du Territoire : 7 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Eau Potable et Assainissement : 5 membres du Conseil Municipal et 3 Hors Conseil
- Bibliothèque, Culture, sport et Jeunesse : 5 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Communication : 5 membres du Conseil Municipal et 3 Hors Conseil
- Cantine Scolaire : 5 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Tribunaux Paritaires : 3 membres du Conseil Municipal et 2 Hors Conseil
- Chambre des Métiers et Chambre de Commerce : 3 membres du Conseil Municipal et 2 Hors Conseil
- Chambre d'Agriculture, Calamités Agricoles et Statistiques : 3 membres du Conseil Municipal et 2 Hors Conseil

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal adopte par 15 voix pour, soit à l'unanimité, la création de ces 12 comités consultatifs communaux avec le nombre de membres proposé, à savoir :

- Bâtiments Communaux : 7 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Voirie Communale, Chemins ruraux, Réseaux Pluviaux, Busages et fossés d'assainissement d'intérêt collectif : 7 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Affaires scolaires et Périscolaires, Garderie : 7 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Urbanisme : 7 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Environnement et Aménagement du Territoire : 7 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Eau Potable et Assainissement : 5 membres du Conseil Municipal et 3 Hors Conseil
- Bibliothèque, Culture, sport et Jeunesse : 5 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Communication : 5 membres du Conseil Municipal et 3 Hors Conseil
- Cantine Scolaire : 5 membres du Conseil Municipal et 5 Hors Conseil
- Tribunaux Paritaires : 3 membres du Conseil Municipal et 2 Hors Conseil
- Chambre des Métiers et Chambre de Commerce : 3 membres du Conseil Municipal et 2 Hors Conseil
- Chambre d'Agriculture, Calamités Agricoles et Statistiques : 3 membres du Conseil Municipal et 2 Hors Conseil

COMPOSITION DES 12 COMITES CONSULTATIFS COMMUNAUX

Monsieur le Maire propose à chaque Conseiller Municipal de se positionner dans les différents Comités Consultatifs, tout en respectant la représentation proportionnelle des élus des différentes listes. En ce qui concerne les membres hors Conseil Municipal, et vu le nombre de personnes important souhaitant intégrer certain comité, il a été décidé de déterminer des critères de choix afin de composer les comités, à savoir :

- Pas de cumul dans les comités importants (Bâtiments Communaux, Voirie, Affaires Scolaires et Urbanisme)
- Respect des compétences de chacun des candidats
- Respect du pluralisme par rapport aux listes au sein du Conseil Municipal

Comité Consultatif Bâtiments Communaux :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM FOINARD Corine, GAUTIER Patrick, AUDIANNE Marie-Claude, DEPOND Jean-Marie, BOIS Pierre, CHARLUTEAU Grégory, MONTARU Jean-Pierre

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 7 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM PETIT Bernard, REVERCHON Daniel, REPINCAY Jean-Pierre, SAUGER Séverine, PLACE Cyril.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 5 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Bâtiments Communaux se compose ainsi :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM FOINARD Corine, GAUTIER Patrick, AUDIANNE Marie-Claude, DEPOND Jean-Marie, BOIS Pierre, CHARLUTEAU Grégory, MONTARU Jean-Pierre.
- *Les membres Hors Conseil :* MM PETIT Bernard, REVERCHON Daniel, REPINCAY Jean-Pierre, SAUGER Séverine, PLACE Cyril.

Comité Consultatif Voirie Communale, Chemins ruraux, Réseaux Pluviaux, Busages et fossés d'assainissement d'intérêt collectif :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM MONTARU Jean-Pierre, CHARTRAIN Daniel, DEPOND Jean-Marie, BOIS Pierre, CHARLUTEAU Grégory, PRIOUX Sébastien, GAUTIER Patrick.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 7 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM BONNET Thierry, RIVIERE Jean-Luc, REPINCAY Pascal, DYÉ Maurice, COTENTIN Guy.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 5 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Voirie Communale, Chemins ruraux, Réseaux Pluviaux, Busages et fossés d'assainissement d'intérêt collectif se compose ainsi :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM MONTARU Jean-Pierre, CHARTRAIN Daniel, DEPOND Jean-Marie, BOIS Pierre, CHARLUTEAU Grégory, PRIOUX Sébastien, GAUTIER Patrick.
- *Les membres Hors Conseil :* MM BONNET Thierry, RIVIERE Jean-Luc, REPINCAY Pascal, DYÉ Maurice, COTENTIN Guy.

Comité Consultatif Urbanisme :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM GAUTIER Patrick, RILLET Patricia, BOIS Pierre, FOINARD Corine, DEPOND Jean-Marie, AUDIANNE Marie-Claude, MONTARU Jean-Pierre

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 7 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM JOUSSELIN Noël, DYÉ Pierre-Yves, DE WEDUWE Willy, FOLLET Pierre, D'EPOISSE François-Nicolas

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 14 voix pour et une voix contre

La liste unique obtient les 5 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Urbanisme se compose ainsi :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM GAUTIER Patrick, RILLET Patricia, BOIS Pierre, FOINARD Corine, DEPOND Jean-Marie, AUDIANNE Marie-Claude, MONTARU Jean-Pierre.
- *Les membres Hors Conseil :* MM JOUSSELIN Noël, DYÉ Pierre-Yves, DE WEDUWE Willy, FOLLET Pierre, D'EPOISSE François-Nicolas.

Comité Consultatif Affaires scolaires et Périscolaires, Garderie :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM GASTOUT Sandrine, BENOIST Béatrice, AUDIANNE Marie-Claude, PRIOUX Sébastien, HOMET Céline, FOLLET Mireille, GAUTIER Patrick.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 7 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM BELTRAN Raphaël, BARBOUX Céline, ALLOUARD Aude, CHARTRAIN Nadia, SAINT MICHEL Sophie.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 5 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Affaires scolaires et Périscolaires, Garderie se compose ainsi :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM GASTOUT Sandrine, BENOIST Béatrice, AUDIANNE Marie-Claude, PRIOUX Sébastien, HOMET Céline, FOLLET Mireille, GAUTIER Patrick.
- *Les membres Hors Conseil :* MM BELTRAN Raphaël, BARBOUX Céline, ALLOUARD Aude, CHARTRAIN Nadia, SAINT MICHEL Sophie.

Comité Consultatif Eau Potable et Assainissement :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM DEPOND Jean-Marie, CHARTRAIN Daniel, CHARLUTEAU Grégory, BOIS Pierre, GAUTIER Patrick.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 5 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM CHANTIER Claude, PLACE Cyril, PETIT Bernard.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 3 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Eau Potable et Assainissement se compose ainsi :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM DEPOND Jean-Marie, CHARTRAIN Daniel, CHARLUTEAU Grégory, BOIS Pierre, GAUTIER Patrick.
- *Les membres Hors Conseil :* MM CHANTIER Claude, PLACE Cyril, PETIT Bernard.

Comité Consultatif Environnement et Aménagement du Territoire :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM BENOIST Béatrice, RILLET Patricia, BOIS Pierre, PRIOUX Sébastien, FOLLET Mireille, CHARLUTEAU Grégory, MONTARU Jean-Pierre.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 7 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM DE BALINCOUT Roland, CHANTIER Claude, CHAMPEAUX Jacky, DE WEDUWE Willy, PLACE Cyril.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 14 voix pour et 1 voix contre

La liste unique obtient les 5 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Environnement et Aménagement du Territoire se compose ainsi :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM BENOIST Béatrice, RILLET Patricia, BOIS Pierre, PRIOUX Sébastien, FOLLET Mireille, CHARLUTEAU Grégory, MONTARU Jean-Pierre.
- *Les membres Hors Conseil :* MM DE BALINCOUT Roland, CHANTIER Claude, CHAMPEAUX Jacky, DE WEDUWE Willy, PLACE Cyril.

Comité Consultatif Communication :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM PRIOUX Sébastien, HOMET Céline, AUDIANNE Marie-Claude, BOIS Pierre, GAUTIER Patrick.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 5 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM PEAN Elodie, DYÉ Maurice, PLACE Cyril.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 14 voix pour et 1 voix contre

La liste unique obtient les 3 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Communication se compose ainsi :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM PRIOUX Sébastien, HOMET Céline, AUDIANNE Marie-Claude, BOIS Pierre, GAUTIER Patrick.
- *Les membres Hors Conseil :* MM PEAN Elodie, DYÉ Maurice, PLACE Cyril

Comité Consultatif Bibliothèque, Culture, sport et Jeunesse :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM BENOIST Béatrice, RILLET Patricia, FOLLET Mireille, CHARTRAIN Daniel, BOIS Pierre.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 5 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM CHARTRAIN Nadia, FOLLET Bernadette, GRAVELLARD Jacqueline, JOUSSE Liliane, COTENTIN Angélique.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 5 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Bibliothèque, Culture, sport et Jeunesse se compose ainsi :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM BENOIST Béatrice, RILLET Patricia, FOLLET Mireille, CHARTRAIN Daniel, BOIS Pierre.
- *Les membres Hors Conseil :* MM CHARTRAIN Nadia, FOLLET Bernadette, GRAVELLARD Jacqueline, JOUSSE Liliane, COTENTIN Angélique.

Comité Consultatif Cantine Scolaire :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM AUDIANNE Marie-Claude, GASTOUT Sandrine, HOMET Céline, GAUTIER Patrick, PRIOUX Sébastien.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 5 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM JOUSSELIN Noël, SAINT MICHEL Sophie, BONNET Thierry, MADEC Laurence, BELTRAN Raphaël.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 14 voix pour et 1 voix contre

La liste unique obtient les 5 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Cantine Scolaire :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM AUDIANNE Marie-Claude, GASTOUT Sandrine, HOMET Céline, GAUTIER Patrick, PRIOUX Sébastien.
- *Les membres Hors Conseil :* MM JOUSSELIN Noël, SAINT MICHEL Sophie, BONNET Thierry, MADEC Laurence, BELTRAN Raphaël.

Comité Consultatif Chambre d'Agriculture, Calamités Agricoles et Statistiques :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM DEPOND Jean-Marie, BOIS Pierre, MONTARU Jean-Pierre.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 3 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM JOUSSELIN Noël, REPINCAY Pascal.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 14 voix pour et 1 voix contre

La liste unique obtient les 2 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Chambre d'Agriculture, Calamités Agricoles et Statistiques :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM DEPOND Jean-Marie, BOIS Pierre, MONTARU Jean-Pierre.
- *Les membres Hors Conseil :* MM JOUSSELIN Noël, REPINCAY Pascal.

Comité Consultatif Tribunaux Paritaires :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM GASTOUT Sandrine, HOMET Céline, GAUTIER Patrick.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 3 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : Néant.

Le Comité Consultatif Tribunaux Paritaires :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM GASTOUT Sandrine, HOMET Céline, GAUTIER Patrick.
- *Les membres Hors Conseil :* Néant

Comité Consultatif Chambre des Métiers et Chambre de Commerce :

Liste unique des membres du Conseil Municipal : MM HOMET Céline, GASTOUT Sandrine, BENOIST Béatrice

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 15 voix

La liste unique obtient les 3 sièges des membres du Conseil Municipal.

Liste unique des membres Hors Conseil : MM DE BALINCOURT Roland, PLACE Cyril.

Après vote à bulletin secret :

Votants : 15

Suffrages exprimés : 15

Liste unique : 14 voix pour et 1 voix contre

La liste unique obtient les 2 sièges des membres Hors Conseil.

Le Comité Consultatif Chambre des Métiers et Chambre de Commerce :

- *Le président :* Le Maire, DYÉ Jean-Marie
- *Les membres du Conseil Municipal :* MM HOMET Céline, GASTOUT Sandrine, BENOIST Béatrice.
- *Les membres Hors Conseil :* MM DE BALINCOURT Roland, PLACE Cyril.

DEMANDE D'ETUDE D'ENFOUISSEMENT DE RESEAUX RUE DE CHITENAY AU SIDELC EN VUE D'UN CHIFFRAGE

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de solliciter le SIDECL pour une l'étude de chiffrage de l'enfouissement des réseaux Rue de Chitenay sur une longueur de 300 mètre environ.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de missionner le SIDELC pour chiffrer le coût de l'enfouissement des réseaux Rue de Chitenay, et donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les documents afférant à cette étude.

LANCEMENT DE LA CONSULTATION DES ENTREPRISES POUR LES TRAVAUX RUE DU BOIS DE MONT ET RUE DE FOUGERES

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de la lancer la consultation des entreprises pour les travaux d'aménagement de sécurité Rue de Fougères et Rue du Bois de Mont.

Monsieur CHARLUTEAU Grégory, Maire-Adjoint chargé à la Voirie, propose de réunir le comité consultatif voirie pour exposer le projet.

Monsieur le Maire propose plutôt de faire un point ce soir, pour ne pas retarder plus le dossier qui date de 2013.

Il donc rappeler les travaux prévus :

Rue de Fougères :

- côté Bibliothèque : pose de caniveaux et bordures en gardant le parterre de fleurs et le sentier piéton jusqu'au Lotissement

Rue du Bois de Mont :

- Pose de caniveau et Bordures côté logements locatifs sans trottoirs car jugés trop dangereux et caniveau en V à l'accès aux terrains communaux.
- Pose de caniveaux et bordures côté accès au chemin du Bois de Mont. Caniveau en V en face de ce chemin en gardant les parterres de plantes et le sentier piéton

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de lancer la consultation des entreprises pour le projet de travaux d'aménagement de sécurité Rue de Fougères et Rue du Bois de Mont, et charge Monsieur le Maire de contacter les entreprises.

DEVIS VIDEO SURVEILLANCE POUR PREPARATION DU DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION DETR

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Gendarmerie est venue afin de monter le dossier de demande d'autorisation préfectorale de pose de vidéo surveillance des bâtiments communaux et expose le devis reçu d'un montant estimatif de 42 590 € HT pour 14 caméras fixes, auquel il faut ajouter le coût du câblage électrique estimé à 14 000 €, ainsi que le plan de financement correspondant pour compléter le dossier de demande de subventions DETR 2015.

Le Conseil Municipal, après délibération, décide par 15 voix pour, soit à l'unanimité, de retenir l'installation de 14 caméras fixes pour le projet de vidéo surveillance des bâtiments et équipements communaux, ainsi que le plan de financement estimatif suivant :

COUT PREVISIONNEL DES TRAVAUX

• Matériel et installation de vidéo protection	:	42 590,00 €
• Câblage Electricité estimé	:	14 000,00 €

TOTAL HT	:	56 590,00 €
TVA 20,00 %	:	11 318,00 €

TOTAL TTC	:	67 908,00 €

PLAN PREVISIONNEL DE FINANCEMENT

• Subvention :		
○ Fonds d'Indemnisation de Prévention de la Délinquance 40 %	:	22 636,00 €
○ DETR 20 %	:	11 318,00 €
• Autofinancement ou Emprunt	:	22 636,00 €

TOTAL HORS TAXES	: 56 590,00 €
T.V.A 20,00 %	: 11 318,00 €

TOTAL T.T.C	: 67 908,00 €

Reste à Charges TTC 22 636,00 € + 11 318,00 € = 33954,00 €

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal :

- Que les téléphones de la Mairie qui ont été changés l'année passée en même temps que le changement d'abonnement et de box ne sont pas fonctionnels puisque les appels du secrétariat ne peuvent plus être transférés dans le bureau du Maire comme précédemment, et que le Maire ne peut plus communiquer avec les secrétaires en interne non plus. Des modifications vont donc être réalisées rapidement afin de rétablir ces fonctionnalités indispensables qui existaient avant ce changement. Celles-ci sont nécessaires à un fonctionnement normal et optimum.
- De la date de première réunion finances qui aura lieu le 6 mars à 20 heures en présence de la trésorière.
- Que Les Planches de Fresnes donnent une représentation théâtrale ce samedi et dimanche 21 et 22 février 2015

Monsieur Patrick GAUTIER propose de faire un point sur la dernière réunion Intercommunale, et plus particulièrement sur :

- Le changement du nombre de représentant intercommunaux qui passe à 44 membres pour une représentation plus importante des plus grandes villes
- L'instruction des permis de Construire qui seront dorénavant étudiés par les agents de la Communauté de Communes et non plus par la DDT et qui deviendra payante (185 € par permis)

Monsieur Patrick GAUTIER demande également s'il existe un regroupement d'intercommunalités avec 1 personne déléguée chargée de monter des dossiers de demande de subvention Européenne. Monsieur le Maire indique que c'est le Pays Val de Cher et du Romorantinais qui gère ces gros dossiers mais que ces subventions concernent des projets très importants.

Madame Marie-Claude AUDIANNE, Maire-Adjoint chargée au CCAS informe le Conseil Municipal de l'hospitalisation d'un enfant de Fresnes dans l'attente d'une greffe de cœur. L'Association des Parents d'élèves organisent un lâché de ballons avec vente de gâteaux entre autres le 14 mars 2015 à partir de 10 heures à l'école Communale afin de récolter des fonds pour venir en aide à la famille.

Mme AUDIANNE Marie-Claude propose de réunir la commission CCAS le 11 mars 2015 à 20h30 pour étudier quel geste peut faire la Municipalité

La séance est levée à 22h30

Le Maire,
J.M DYÉ.